

Fluazifop-P-butyle technique

RESERVE AUX FINS DE FABRICATION ET DE FORMULATION

Solution

PRINCIPE ACTIF :

Fluazifop-P-butyle et isomère-s 95,4 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

DANGER



POISON

PEUT SENSIBILISER LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : **21208**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **200 kg**

Syngenta Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
(519) 836-5665

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

1. Nocif si ingéré. Cause une irritation des yeux et une grave irritation de la peau. Peut sensibiliser la peau. Peut être nocif si absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Le non-respect des directives d'utilisation de ce produit peut entraîner un risque pour la santé.
2. Porter des gants de PVC. Jeter les gants après l'emploi ou s'ils sont endommagés. Jeter immédiatement les gants si l'intérieur est contaminé. Se laver les mains à fond à l'eau savonneuse avant d'utiliser une nouvelle paire de gants.
3. Porter une combinaison, des bottes et des gants de PVC (imperméables) ainsi que des lunettes de sécurité antiéclaboussures pendant la manipulation du concentré ou pendant le réglage, l'entretien ou le nettoyage de l'équipement de formulation.
4. Se laver à fond à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage ou l'élimination de ce produit. Craint le gel. Ne pas entreposer à proximité d'une source de chaleur ou de flammes nues.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

En cas de déversement sur un plancher, une surface pavée ou une autre surface dure, absorber le liquide renversé avec de la terre ou une autre matière absorbante et déposer à la pelle dans un contenant d'élimination. Laver la zone contaminée avec de l'eau et un détergent, puis rincer. Éliminer la matière absorbante et les matériaux de nettoyage dans un site d'enfouissement approuvé ou par incinération. En cas de déversement sur de la terre, enlever la couche de terre contaminée et l'éliminer dans un site d'enfouissement approuvé. Ne pas évacuer dans les lacs, étangs, cours d'eau ou tout autre plan d'eau. Incinérer les déchets dans une installation autorisée ou éliminer dans un site d'enfouissement autorisé.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication d'herbicides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))